

collegien.fr



Marne & Gondoire

AGGLO

Inscription 2025/2026

GUIDE ACTIVITÉS & INFOS

PASS 11/17 ANS





Dans ce guide, vous trouverez tous **les renseignements utiles** pour **choisir parmi les activités disponibles par le biais du service Jeunesse** et vous accompagner dans l'inscription de votre enfant :

PAGE 3

Les étapes pour **INSCRIRE MON ENFANT** aux activités municipales jeunesse

PAGE 4

LE SERVICE JEUNESSE Accueil au Club - le collectif « BOUGE TES ID »

PAGE 5

ACTIVITÉS CULTURELLES Musique (p.5) - Danse, Théâtre, Comédie musicale (p.6)

PAGE 7

Les **CONTACTS UTILES** pour joindre les services intervenants

LE DOSSIER PASS 11-17 DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE VALIDÉ AVANT TOUTE INSCRIPTION. IL EST À RENOUVELER CHAQUE ANNÉE SCOLAIRE.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Deux formules d'inscription distinctes et cumulables :

- **Le Pass 11-17 ans Loisirs** : adhésion annuelle aux accueils et sorties du Club Préados/Ados
- **Le Pass 11-17 ans Culture** : inscription annuelle à une ou plusieurs activités culturelles et/ou musicales

- 1. TÉLÉCHARGEZ ET ENREGISTREZ** les formulaires (format PDF remplissable).
 - [Fiche sanitaire & autorisation / inscription CLUB](#)
 - [Fiche inscription CULTURE](#) et/ou [Fiche inscription MUSIQUE](#)
- 2. REMPLISSEZ** tous les champs et **COCHEZ** les cases correspondantes. **SIGNEZ** en bas de chaque formulaire.
- 3. ENREGISTREZ** vos modifications.
- 4. CONNECTEZ-VOUS** au portail famille [Les Parents Services](#) en saisissant vos identifiants*. 
- 5. RENVOYEZ VOS FORMULAIRES** dûment remplis avec vos justificatifs dans l'onglet « Transmettre doc ».
- 6. Un mail vous est envoyé lorsque votre dossier est traité.** Vérifiez bien le contenu du récapitulatif.
 Votre dossier est **complet** = les inscriptions sont validées.
 Votre dossier est **incomplet** = vos demandes restent en suspens jusqu'à réception de l'ensemble des pièces manquantes listées dans le mail.

* Pour les familles n'ayant pas encore d'identifiants, contacter le service administratif enfance au 01 60 35 40 08

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- **Attestation d'assurance** responsabilité civile et individuelle accident extra-scolaire 2025/2026
- **Avis d'imposition 2025** sur les revenus 2024 du ménage (ou des deux parents dans le cas de garde alternée)
- **En cas de garde alternée** : [Attestation de garde d'enfant](#) pour la mise en place de facturation individualisée
- Pour la pratique de la danse / comédie musicale : [Attestation sur l'honneur](#) de réponse négative au questionnaire santé «QS - Sport Cerfa n°15699*01» ou à défaut un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité.

À consulter :

- [Règlement intérieur des activités municipales de 3 à 17 ans](#)
- [Les tarifs](#)

LE SERVICE JEUNESSE Activités encadrées par l'équipe d'animation**PORTES OUVERTES AU CLUB : Mercredi 10/09, 15h-19h Vendredi 12/09, 16h30- 18h30****● LE CLUB PRÉADOS / ADOS****Structure multi-accueil ouverte, sous réserve d'adhésion. Accessible de la 6^{ème} à la Terminale.**

Les préados [collège] et ados [lycée] sont accueillis au Club où ils peuvent aller et venir selon leurs envies ainsi que participer par groupe distinct aux activités proposées par les animateurs jeunesse.

Les jeunes ont accès à :

- **Une grande salle avec à disposition** : jeux de société, billard, babyfoot, tennis de table, console, coin détente, activités manuelles et une cuisine
- **Une salle de travail** : révisions, travail de groupe...

• **EN PÉRIODE SCOLAIRE, le Club est ouvert les vendredis** de 16h à 18h30 et les mercredis/samedis de 14h à 19h

• **PENDANT LES VACANCES, le Club accueille du lundi au vendredi** de 10h à 12h et de 14h à 19h en activités libres ou payantes sur inscription (horaires adaptés en cas de sortie ou d'activité à la journée).

Le programme des vacances « **Color'Ados** » est diffusé avant chaque période de vacances, par mail pour les adhérents à la newsletter ou sur collegien.fr.

Afin de favoriser l'accès au plus grand nombre, les jeunes et leur famille s'engagent à signaler par mail, à : contact.enfance@collegien.fr, toute absence à une activité réservée.

L'adhésion annuelle au Club vous offre également l'accès au tarif préférentiel de 2€ pour aller voir les spectacles à la Courée.

☒ *Sur le dossier :*

Sur la fiche SANITAIRE, je coche « oui » dans l'encadré SERVICE JEUNESSE et adhère ainsi au Club pour l'année.

Et pour être informé du programme des activités, je coche « oui » sous Actualités JEUNESSE dans l'encadré CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE ET SERVICES EN LIGNE. Je recevrai ainsi l'ensemble des infos jeunesse directement dans votre boîte mail (programme vacances Color'ados, fiches d'inscription, autorisations parentales téléchargeables, sorties, stages, séjours...).

● BOUGE TES ID !

Collectif ouvert aux jeunes, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, qui ont le désir de partager leurs idées et de les concrétiser au niveau de la commune sur des thématiques diverses comme l'environnement, le loisir, le sport, la santé, la solidarité, la vie locale... Les projets retenus bénéficient d'un accompagnement des élus de la commune et des services municipaux.

Renseignements et inscriptions au club auprès des animateurs jeunesse.

À consulter :

- [Actualités Jeunesse sur le portail Famille](#) et sur collegien.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES

REPRISE DES ACTIVITÉS : Lundi 15 septembre

L'inscription à une activité culturelle permet à votre enfant d'assister aux spectacles de la Courée au tarif de 2 euros la place.

● **MUSIQUE** *Au sein du Conservatoire de Marne et Gondoire*

Il est impératif de contacter préalablement le Conservatoire avant toute inscription

OUVERTURE AU PUBLIC : du lundi au vendredi 15h30 - 19h / mercredi 14h - 19h

Administration : Cécilia ANTONELLI 01 60 35 44 31

muscollegien@marneetgondaire.fr

• **REINSCRIPTION du lundi 12 mai à 14h au vendredi 6 juin 2025** en ligne via votre espace Duonet, connectez-vous à votre espace avec le lien habituel ou prendre rapidement contact avec le secrétariat. Vous recevrez la confirmation des jours et heures de cours sur ce même espace DuoNET.

• **NOUVELLE INSCRIPTION du lundi 12 mai à 14h au vendredi 20 juin 2025** directement sur <https://www.marneetgondaire.fr/s-inscrire-au-conservatoire-de-marne-et-gondaire/je-m-inscris-en-marne-et-gondaire-2012.html>

DISPOSITIFS AU CHOIX

• **Formation complète** (tarif communal appliqué = 2 activités)

Formation globale découpée en trois modules, intégrant l'apprentissage du jeu collectif, la découverte du langage musical et la pratique instrumentale.

• **Parcours personnalisé** (tarif communal appliqué = 2 activités)

Renouvelable chaque année et ne pouvant excéder 6 ans, il permet une pratique moins soutenue de la musique. Il comprend le cours instrumental hebdomadaire, une pratique collective hebdomadaire et au moins un module optionnel ponctuel obligatoire dans l'année.

• **Ateliers collectifs réguliers** (tarif communal appliqué = 1 activité)

De 1 à 3 ateliers collectifs et/ou orchestre et/ou chorale. En complément d'une pratique collective, l'élève peut également bénéficier de séances ponctuelles de soutien personnalisé en instrument (Voir conditions particulières auprès de l'administration du site de Collégien).

À NOTER

Des ateliers ponctuels auront lieu au cours de l'année : stages de découverte musicale, rencontres avec des artistes invités, etc. Ils sont ouverts à tous et accessibles aux élèves du Conservatoire intercommunal mais aussi à tout adolescent souhaitant uniquement assister à un atelier ponctuel, en fonction de l'atelier proposé.

À consulter :

- Liste des disciplines enseignées disponible sur [le site du conservatoire intercommunal de Marne-et-Gondoire](#)

☒ *Sur le dossier :*

Parallèlement à mes démarches auprès du Conservatoire, je remplis le formulaire INSCRIPTION MUSIQUE accompagné de la fiche SANITAIRE et je les transmets sur le portail famille.

J'ai pris connaissance que je serai facturé par la Mairie de Collégien et je réglerai ma cotisation annuelle auprès du service administratif enfance.

● **DANSE / THÉÂTRE / COMÉDIE MUSICALE** *Par le centre culturel La Courée*

Secrétariat joignable au 01.60.35.90.81 et ouvert au public :

le mardi et vendredi de 17h à 19h
le mercredi de 14h à 18h

le samedi de 10h30 à 12h30
 et de 14h à 18h les samedis de représentation

Direction : Adrien BOURDET - Administration : Claire SAUREL

Programmation des spectacles dans la plaquette de la Courée à paraître en septembre.

Plus d'information sur <https://collegien.fr/culture-sports-et-loisirs/centre-culturel-la-couree>

École de spectacle : Formations proposées et horaires des cours selon le niveau de classe (*Sous réserve de modification*).

	6 ^{ème}	5 ^e / 4 ^e / 3 ^e	Atelier lycée
DANSE	Mercredi 16h30 - 18h00	Mardi 18h00 - 19h30	Mardi 19h30 - 21h00
THÉÂTRE	Lundi 18h00 - 19h00	Jeudi 17h45 - 19h00	Jeudi 19h00 - 20h30
COMÉDIE MUSICALE « Développer l'art d'interpréter des personnages en jouant, chantant et dansant »		11/18 ans Mercredi 18h00 - 20h00	

À fournir pour l'activité DANSE et COMÉDIE MUSICALE :

- [Attestation sur l'honneur](#) de réponse négative au questionnaire santé «QS - Sport Cerfa n°15699*01» ou à défaut un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité.

☒ *Sur le dossier :*

Je remplis et transmets le formulaire INSCRIPTION CULTURE accompagné de la fiche SANITAIRE, en vérifiant les jours et horaires proposés selon sa classe et je coche la case concernée. Nombre de places limité.

Je coche également la case NEWSLETTER ET CORRESPONDANCE pour être informé, au plus tôt, des modifications de cours et absences des professeurs.

ZOOM SUR LA MÉDIATHÈQUE DE LA COURÉE

RÉSEAU LECTURE PUBLIQUE DE MARNE ET GONDOIRE : Une carte unique pour toutes les bibliothèques et médiathèques du territoire. Inscription annuelle, gratuite et individuelle. Pour s'inscrire, il suffit de remplir la fiche d'inscription téléchargeable sur bibliotheques.marneetgondaire.fr et de se présenter avec sa pièce d'identité à l'accueil de l'une des bibliothèques de Marne et Gondoire.

Ouverture au public :

Mardi et Vendredi 16h - 19h
 Mercredi 10h - 13h / 14h - 18h
 Samedi 10h - 13h / 14h - 18h

Pendant les vacances scolaires

Mercredi et samedi 10h - 13h / 14h - 18h
 Vendredi 14h-18h

CONTACTS UTILES

• LE SERVICE ADMINISTRATIF ENFANCE

INSCRIPTIONS-FACTURATION-RÈGLEMENT

8 place Mireille Morvan - Accueil public :

lundi 13h30 - 17h30

mardi, mercredi, vendredi 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30

jeudi 15h - 17h30

samedi 9h - 12h

01 60 35 40 08

contact.enfance@collegien.fr

- Directeur du Pôle Éducatif : **Eric GHIRARDINI**
- Administration : **Marie GANNE et Ingrid MERRIEN**

- Le portail famille LES PARENTS SERVICES

Accès en ligne pour la consultation et le règlement des factures,

l'actualité du service jeunesse <http://collegien.les-parents-services.com>



• SERVICE JEUNESSE

CLUB - PERMANENCE JEUNESSE - BOUGE TES ID

Au sein du pôle éducatif, Allée du Parc

01 60 35 04 81

contact.jeunesse@collegien.fr

Horaires du Club : **vendredis** 16h - 18h30

mercredis/samedis 14h - 19h

Pendant les vacances du lundi au vendredi 10h - 12h / 14h - 19h (variable selon le planning)

- Responsable, en charge de l'équipe d'animation : **Fanny EUZENAT**

• SERVICE CULTUREL / LA COURÉE

DANSE-THÉÂTRE-COMÉDIE MUSICALE - SPECTACLES

20 avenue Michel CHARTIER **01 60 35 90 81** contact.culture@collegien.fr

Accueil public :

mardi, vendredi 17h - 19h

mercredi 14h - 18h

samedi 10h30 - 12h30

(et 14h - 18h les samedis de représentation)

- Direction : **Adrien BOURDET** - Administration : **Claire SAUREL**

• MÉDIATHÈQUE

RÉSEAU LECTURE PUBLIQUE DE MARNE ET GONDOIRE

20 avenue Michel CHARTIER **01 60 35 44 32** bib.collegien@marneetgondaire.fr

Horaires public :

Mardi et Vendredi 16h - 19h **mercredi** 10h - 13h / 14h - 18h

Samedi 10h - 13h / 14h - 18h

Pendant les vacances scolaires mercredi et samedi 10h - 13h / 14h - 18h **vendredi** 14h-18h

• LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MARNE ET GONDOIRE

SITE DE COLLÉGIEN

20 avenue Michel CHARTIER **01 60 35 44 31** muscollegien@marneetgondaire.fr

Accueil public : du **lundi au vendredi** 15h30 - 19h / **mercredi** 14h - 19h

- Administration : **Cécilia ANTONELLI**

Retrouvez l'ensemble des informations et actualités du service enfance sur :
www.collegien.fr

